

NABE-M
MICROBICIDE LIQUIDE
INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO D'HOMOLOGATION: 18931
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

N-Méthylthiocarbamate de potassium..... 20,3 % (par poids)
Cyanodithioimidocarbonate de disodium..... 14,7 % (par poids)

DANGER ATTENTION



POISON CORROSIF

CONTENU NET: 20 L, 200 L, 1200 L

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau ou la nourriture pour humain ou animaux, lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Laboratoires Buckman du Canada ltée
351, rue Joseph-Carrier, Vaudreuil-Dorion, (Québec) J7V 5V5

TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:
1-450-424-4404

NABE-M est un microbicide à spectre large

MODE D'EMPLOI

NABE-M est utilisé pour la fabrication, la préparation ou le reconditionnement. Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

NABE-M a été développé pour le contrôle de la croissance de microorganismes en milieu industriel où une microflore variée est habituellement rencontrée. NABE-M est utilisé dans les moulins de pâtes et papier pour le contrôle des boues bactériennes et fongiques et pour le traitement des eaux de récupérations secondaires dans l'industrie pétrolière.

NABE-M est aussi utilisé pour enrayer les algues, les bactéries et les champignons dans les systèmes d'eau de refroidissement commerciaux ou industriels. Les renseignements sur l'emploi du produit pour ces applications ou autres seront donnés sur demande quand une description des problèmes sera fournie.

PRÉCAUTIONS

DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU DU PERSONNEL NON AUTORISÉ

Nocif si ingéré. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un appareil de protection respiratoire approuvé par le NIOSH lors des opérations de mélange et de chargement ainsi que lors du nettoyage et des réparations. L'emploi de ce produit peut libérer de l'acide cyanhydrique et/ou d'autres composés cyanurés. Lors d'un contact avec la peau, se laver immédiatement et minutieusement avec un savon abrasif et de l'eau fraîche, puis finalement avec de la glycérine. Maintenir le contenant fermé lorsque non-utilisé. Ne pas verser ce produit directement dans les systèmes de refroidissement par eau; l'emploi d'une pompe doseuse est nécessaire.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Contact oculaire: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. □

□ **En cas de contact avec la peau ou les vêtements** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. □ □

Inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. □ □

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Avis au médecin: La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique.

ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin des semences, des aliments du bétail, des engrais ou autres pesticides. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des restes de produits ou sur le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))